



Compte rendu

Groupe Secteur privé en science du sol (SPESS)

05/09/2024 (18h – 20h)

Présents :

- **Administrateurs** : B. Algayer, X. Marié
- **Membres du groupe** : C. Collin Bellier, V. Duchènes, C. Chauvin, A. Poiraud, P. Legoué, A. Blanchart, J.B. Basilien, B. Karimi, L. Canty, G. Machinet, V. Genevois
- **Invité** : A. Leenhardt (urbaniste, Institut de la Transition Foncière)
- **Salariée** : S. Raous

La présence de S. Raous, directrice de l'AFES, souligne l'intérêt de l'association pour l'existence de ce groupe, ce qui n'aurait pas été le cas voici quelques années. Nous soulignons aussi que le nombre de personnes présentes est élevé et constant, preuve de la motivation et de l'intérêt des membres à faire vivre le groupe SPESS.

1. Conditions de participation au groupe SPESS de l'AFES

Actuellement, la composition du groupe est issue :

- de la participation des personnes à la session des JES 2023 (Dijon) dédiée aux acteurs privés en science du sol.
- de contacts et connaissances de C. Collin Bellier (référente fondatrice) parmi les adhérents.

Dans une logique d'élargissement et d'équité parmi tous les adhérents, nous souhaitons définir clairement les critères permettant de participer à ce groupe. Les critères principaux sont les suivants :

- Être adhérent de l'AFES soit à titre personnel, soit via l'adhésion de son entreprise
- Vendre des prestations en lien avec les sciences du sol.
- Être dans une entreprise privée

Il convient également de clarifier :

- Les attentes et motivations des membres du groupe.
- Les attentes de l'AFES et du CA envers l'existence de ce groupe.

Décisions :

- **Les membres du groupes formalisent leurs attentes par écrit sur le document de travail partagé.**
- **B. Algayer rédige un texte synthétisant les attentes des membres du groupe.**
- **B. Algayer envoie un courriel aux adhérents afin d'identifier les personnes souhaitant intégrer le groupe. Le texte de présentation du groupe accompagnera le mail.**
- **La question des attentes du CA vis à vis du groupe SPESS sera abordée en réunion de CA.**



2. Attentes des membres du groupe

Pour rappel, les points suivants avaient été abordés lors de la dernière réunion (mars 2024) :

- Mise en réseau des acteurs du secteur privé en science du sol

- Échange de connaissances et d'informations entre praticiens et praticiennes
- Identifier les personnes compétentes pour des partenariats potentiels (complémentarité des compétences ou soutien sur de gros projets).

- Formation, acquisition de compétences

- Échanges techniques, formation continue

- Valoriser les métiers des sciences du sol

- Reconnaissance des compétences en pédologie
- Légitimité des acteurs pour certaines prestations (ZH)
- Capitalisation/valorisation des données produites

- Clarifier les cadres réglementaires en lien avec les appels d'offres

- Homogénéisation des méthodologies et du vocabulaire par les acteurs du secteur privé
- Améliorer les connaissances des commanditaires vis à vis des sciences du sol.
- Améliorer la cohérence des appels d'offre, clarifier les méthodes et objectifs des maîtres d'ouvrage
- Clarification réglementaire concernant les Zones Humides.

- Rapprocher les acteurs du secteur privé du monde de la recherche

- Articulation avec les autres réseaux en science du sol de la recherche (RNEST, RMT sol et territoire, etc.)
- Favoriser les échanges entre chercheurs et acteurs du secteur privé

- Créer des liens entre la communauté des sciences du sol et d'autres disciplines (paysagistes, urbanistes, etc.).

3. Projet de plaidoyer médiatique

S. Raous nous présente un projet de plaidoyer médiatique pour donner un écho au manque de formation et de personnes compétentes en Science du Sol en France. Ce projet a été initié par l'agence ARCUS ALTIMA et pourrait avoir le soutien financier de l'ADEME. Il s'articule en plusieurs étapes : faire un état des lieux des formations en science du sol en France ; faire un état des lieux des entreprises et de leurs besoins en personnes compétentes, etc... S. Raous demande aux membres du groupe de faire remonter leurs avis avant que le CA ne prenne la décision de s'engager (date limite début novembre). Les points suivants ressortent du tour de parole

- Le besoin de former des personnes compétentes en Science du Sol est fort et ressenti par tout le monde. Il ne faut pas perdre des savoir-faire, d'un point de vue patrimonial (« discipline rare ») et de la demande forte de prestations.



- La mise en place de formation est un processus long (plusieurs années) il est donc judicieux de commencer maintenant.
- En parallèle de ce travail, il faut que nous communiquions mieux sur l'existence, l'intérêt et la qualité de nos prestations.

Décision :

- **JB. Basilien et A. Blanchart seront les référents du groupe SPESS pour le suivi de cette démarche.**

4. Organisation d'un séminaire d'échange pédologues / urbanistes

Le besoin d'espace d'échange entre spécialistes des sciences du Sol et urbanistes / architectes / paysagistes a été identifié lors de la réunion de mars 2024.

Agrippa Leenhardt (urbaniste chez Anima, agence siégeant au CA de l'Institut de la Transition Foncière) est invité pour participer aux échanges sur ce point. Ce dernier a été rencontré par C. Collin Bellier et B. Algayer lors du séminaire IGCS de Montpellier au printemps.

Un tour de parole souligne la nécessité d'organiser des temps d'échange inter-professionnels afin :

- De permettre une acculturation : que chaque corps de métier puisse expliquer sa vision, ses besoins, son vocabulaire, et ses contraintes.
- De témoigner sur des collaborations passées qui ont fonctionné.

Décision :

- **Lors de la JMS 2024 (Normandie), une fosse pédologique pourra être dédiée à ce thème : échange experts en science du sol et urbanistes**
- **Lors des JES 2025 (Genève), une session dédiée peut être organisée**
- **Dans le cadre de l'adhésion croisée AFES – ITF, nous souhaitons organiser une journée d'échange dédiée à ce thème.**
- **X. Marié, Anne Blanchart, et A. Leenhardt prennent contact avec JP Aubert, référent ITF au CA de l'AFES, pour organiser une réunion sur l'organisation de cette journée.**

5. Cartographie et répertoire des membres du groupe

B. Algayer propose d'utiliser la page Yes Wiki de l'AFES pour réaliser le répertoire cartographique des membres du groupe (demande abordée en mars). Chacun rempli un formulaire permettant directement d'abonder le répertoire et la cartographie. Il faut nous entendre sur les critères mentionnés dans le formulaire.

Décision :

- **B. Algayer propose un formulaire test dans le document de travail partagé. Chacun est libre de compléter et de commenter le formulaire.**